

Mesdames messieurs

La République, l'Etat, notre commune, vous citoyens, les mots donnent une existence à ces réalités, mais aussi peuvent nous éloigner de leur essence.

Je m'explique par deux exemples :

Dans une école, les dessins des enfants sont accrochés au mur ; la consigne était de représenter un sapin de Noël, quoi de plus banal en cette saison, et quoi de plus uniforme ?

Et pourtant ! Pas un seul ne se rassemble !

2^e exemple, dans un amphithéâtre durant son cours, un professeur de droit devant ses étudiants simule une chute en descendant de l'estrade et aussitôt demande à chaque étudiant de décrire ce qu'il vient de voir : là encore, il y a autant de propos que d'étudiants.

Ce que je veux dire c'est que ces bambins à l'école ou ces futurs juristes nous rappellent que la force qui fait de notre République, un formidable lieu, en est sa diversité.

Chacun de nous est le gardien de sa propre vision du monde qui l'entoure. Chaque voix entendue est source d'une richesse extraordinaire, qui, si elle est écoutée, permet de progresser et de faire avancer l'humanité tout entière. Je m'enrichis du don d'autrui : voilà bien là une richesse.

Bien sûr, il est difficile de se trouver dans ce monde quelque peu en chaos, plus particulièrement pour tous ceux de nos concitoyens que la crise percute plus brutalement que d'autres, mais il faut chercher le courage de porter le regard au loin et de se dire que vont venir des temps meilleurs.

Notre monde, notre environnement qui nous est cher, dans lequel nous avons bien nos repères est en train de changer, un autre monde quelque peu inconnu va se mettre en place et il faut envisager ensemble de faire partie de ce nouveau paysage. Nous y sommes contraints par le contexte législatif et réglementaire de notre pays, contexte qui je vous le rappelle est dessiné par nos parlementaires qui votent les lois. L'Etat, la Région, le Département ne parleront plus aux communes mais aux intercommunalités. Les services rendus par les mairies seront de plus en plus transférés. La réalisation de vos cartes d'identité par exemple se fera maintenant au sein de l'intercommunalité dotée elle seule d'un matériel biométrique. L'Etat n'autorisera aucune petite mairie à se doter d'un tel matériel.

Dans ce contexte, il nous faut à mon avis, en gardant un œil attentif sur l'extérieur, persévérer et poursuivre nos efforts autour de la vie locale quotidienne. Il faut continuer à œuvrer sur le maintien de notre identité de Campignoise et Campignois, trouver les ressources pour avancer et conserver des priorités qui sont parfois des joies simples mais aussi chercher à innover et aller vers l'épanouissement que l'on trouve dans la vie d'un village rural.

Avec ces propos, je redis d'une autre façon ce que je vous annonçais dans les vœux de 2016. Je ne reprendrai pas ici mes propos même s'ils font l'actualité du moment et nous obligent à la plus grande attention. Je sais que votre mémoire est excellente, je tiens pourtant à renommer les trois, quatre grandes évolutions :

Le transfert des compétences scolaires et périscolaire à la Communauté de Communes : nous y sommes depuis le 1^{er} janvier. C'est un long chemin à parcourir, nous avançons lentement. En effet après avoir dressé les grandes lignes, il faut maintenant traiter les différents points et comme le disait si bien Voltaire, « le diable se cache dans les détails ».

La fusion des Communautés de Communes Pont-Audemer, Val de Rive, c'est fait depuis le 1er janvier dernier ou du moins c'est acté. Je peux dédier les mêmes propos ci-dessus à ce chapitre. L'effectivité de cette fusion se fera petit à petit. La meilleure façon de marcher, comme il se dit, c'est de mettre un pied devant l'autre et recommencer et ainsi de suite.

La mise en place du PLUI-H, c'est en cours et probablement opérationnel en 2019. Le PLUI est une synthèse des projets portés sur un territoire intercommunal, il traduit en termes réglementaires les principaux objectifs de l'intercommunalité en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, il détermine sur chaque secteur les règles de constructibilité. Ces attributions appartenaient à la commune et figuraient dans un document appelé POS. Nous veillerons à ce que les caractères qui fondent notre ruralité y soient préservés.

Ceux sont là des réorganisations importantes et d'autres suivront comme la fusion de communes. Je redis que ces changements ont été impulsés au niveau de l'Etat au travers de grands textes législatifs que j'avais nommé comme la loi ALUR pour ce qui concerne le PLUI-H (accès au logement et urbanisme rénové), loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale.....). Ces textes sous-tendent également une régulation des dotations financières différente dédiée en priorité et en abondance aux nouvelles organisations ainsi créées et par conséquent une baisse pour l'entité communale.

Néanmoins, ne perdons pas de vue le fait que notre commune doit continuer à vivre autour de ses propres projets aussi. Nous comptons sur 2017 pour nous offrir le temps et les moyens de poursuivre la mission qui nous a été confiée à toute l'équipe municipale et moi-même, dont le but est unique : le bien-être de tous.

Les travaux réalisés en 2016 s'énoncent de manière non exhaustive. Vous avez à travers le bulletin communal, sans oublier le site internet officiel de la commune, suivi cette actualité.

L'aménagement du parking de l'église avec pour souci premier les poids lourds qui venaient y manœuvrer et à fortiori y stationner occasionnant des dégradations importantes.

L'intensification de la sécurité incendie par mise en place de borne nouvelle, ou d'espaces de réserves d'eau, homologués par le service de défense incendie de Pont-Audemer. J'en profite pour saluer et remercier ici les services de secours de Pont-Audemer,

SDIS, qui font preuve d'une grande humanité, bien sûr d'une technicité éprouvée et qui nous rassurent quotidiennement dans leurs multiples interventions.

La poursuite de l'enfouissement des réseaux électricité et téléphone, Place de la Pelouse.

La création d'une aire de stationnement complémentaire près de notre école et en même temps près de notre unique commerce ; sécurité et accessibilité ont été les deux mobiles essentiels.

Et puis la rénovation du pont sur la Véronne, le carrelage dans la salle communale, l'entretien de chemins, le reboisement d'une parcelle dans les bois communaux, (2^{ème} tranche).

Pour 2017, des travaux, déjà votés et non réalisés, sont donc engagés : il y aura la réfection du pignon ouest de l'église, l'en-gravillonnage du cimetière, la pose de panneaux entrée et sortie d'agglomération sur l'ensemble de la commune, des travaux d'accessibilité à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, l'enfouissement des réseaux Place de la Pelouse tranche 3, la réfection des trottoirs devant la mairie, la pose de nouveaux réverbères Place de la Pelouse,.... voilà pour l'essentiel.

A côté de ces travaux propres à Campigny, nous aurons également dans les mois qui viennent l'installation de la fibre optique, travaux commandés par la Communauté de Communes. Ils seront réalisés courant 2017. Les informations techniques que je peux vous apporter se résument au fait que la majorité des foyers seront reliés. Il y aura toutefois 18 prises isolées, subtilité de vocabulaire pour dire que ceux-là ne seront pas concernés maintenant, probablement d'ici 2 à 3 ans. De plus, nous sommes contraints d'accepter l'implantation de 45 nouveaux poteaux sur l'ensemble du territoire de la commune, ce qui est à contrecourant de notre politique d'enfouissement des réseaux que nous menons conformément à nos engagements. Mais là, nous ne sommes pas tout puissant, il nous fallait choisir entre accepter ces implantations ou refuser et ne pas être relié.

Nous répondons aussi aux aléas quotidiens et ils ne manquent pas dans une commune de 1140 habitants, (dernière estimation INSEE). Je salue d'ailleurs les nouveaux habitants avec qui nous engagerons prochainement une démarche d'accueil.

Nous ne pouvons faire plus que nos prérogatives nous le permettent. Le pouvoir de contrainte, de police du Maire, de ses adjoints, se trouve vite mis à mal devant l'indifférence, voire l'opposition ferme de certains. De nombreuses démarches nécessitant un temps très important sont passées à tenter de gérer les incivilités de tout ordre. Il faut malheureusement faire le constat que le vivre ensemble, le vivre à côté, la tolérance, l'arrangement, la conciliation sont des concepts surtout destinées aux autres.

Je redis que nous dépendons maintenant de la brigade de gendarmerie de St Georges du Vièvre et je salue la présence ce soir de l'adjudant Rio, commandant de la brigade. Nous avons eu des échanges avec le major Leroy, commandant de la communauté de brigades et

l'adjudant Rio, en vue d'une collaboration étroite pour organiser au plus près la sécurité et le maintien de l'ordre. Je les remercie ici et nous constatons déjà clairement leur réactivité.

Je pense que vous percevez l'ampleur des tâches à accomplir tous les jours et tiens vivement et sincèrement à remercier tous les artisans de ces réalisations. Les élus qui se réunissent maintenant au rythme d'un conseil municipal par mois, parmi eux les adjoints qui sont sur le pont tous les jours, les personnels techniques, administratifs, qui réalisent concrètement les projets posés. J'ai ce soir une pensée particulière pour les personnels qui dans le cadre du transfert de compétences scolaires vont passer sous la coupe de la Communauté de Communes et donc quitter administrativement la commune. Ces dames resteront toutefois affectées à notre école. Le changement c'est toujours un cap inquiétant car l'inconnu fait peur mais le changement est aussi un moyen d'évoluer, de trouver de nouveaux repères, une nouvelle dynamique. Soyez donc sereines Mesdames.

Je remercie encore le corps enseignant, quelque peu inquiet lui aussi autour du transfert de compétences, qui délivre à nos enfants au travers d'un service de grande qualité les outils pour accéder à la connaissance et au savoir.

Et puis pour que cette vie de village soit complète, qu'elle ne se délite pas au milieu de ces bouleversements, nous pouvons compter sur les bénévoles et qui dit bénévoles dit souvent association, richesse, diversité comme je l'évoquais en introduction.

Ce soir, nous avons décidé de rendre hommage à nos associations communales, ces 7 organisations sont là toutes représentées derrière moi. J'appelle à mes côtés Monsieur Jacques Enos, Président des anciens combattants, Madame Paulette Dubois pour les anciens, Monsieur Francis Pinchon pour la chasse, Madame Monique Renard pour la pierre plate, Madame Vierge Gueriot pour le comité des fêtes, Monsieur Frédéric Allet pour le FC Campigny, Monsieur Christophe Pinchon pour le running club, Madame Gaëtane Schlosser pour la bibliothèque.

Le rassemblement des citoyens autour d'un bien commun dans des organisations, mouvements, associations, est une condition nécessaire au fonctionnement de toute société civilisée bien structurée. Chaque association est une richesse pour notre commune. Dans ces organisations, se trouve des femmes et des hommes qui donnent de leur temps. Chacun d'entre vous représente une volonté altruiste de développer un loisir, un sport. Il s'agit le plus souvent d'une passion que vous souhaitez exprimer avec encore plus de plaisir en le partageant avec d'autres.

Prendre le temps de donner de son temps, voilà ce qui fait de vous des personnes essentielles dans notre société. Les associations créent toute une vie sociale entre les habitants de notre commune et parfois avec des communes environnantes. Sans la bonne volonté de vous tous, rien ne serait possible.

Alors au nom de toute la commune, je remercie chacune et chacun de vous pour le service que vous proposez et pour la vie qui s'en dégage. Je vous remercie pour votre implication, votre disponibilité tout au long de l'année. Mesdames, Messieurs, juste après je vous invite à aller les rencontrer durant le verre de l'amitié, d'autant plus que ceux sont elles qui ont la charge de nous le servir ce soir.

Encore un petit mot pour ne pas oublier les bénévoles qui interviennent dans les activités périscolaires, Monique Renard, M-José Fovelle, Agnès Campin, Sébastien Ensenat.

Merci enfin à Madame et Monsieur Campain entourés de quelques-uns d'entre nous pour l'organisation et la préparation de cette soirée.

Je souhaite à nos associations une belle année pleine d'action et de réussite.

Je vous adresse, à toutes, à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux pour 2017. Que cette nouvelle année soit pleine de joie, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches.